

Code stage F29

AUTISME : construire un Projet Personnalisé d'Interventions (PPI)

Le PPI couvre tous les domaines du quotidien de l'enfant/adulte : communication/langage, interactions sociales, comportement, domaines cognitifs, sensoriels, moteur, somatique. Il vise à proposer des apprentissages destinés à développer l'autonomie des personnes TSA dans les activités quotidiennes et doit être réalisé en partenariat avec les familles tout en tenant compte des intérêts et goûts de la personne TSA (enfant/adulte).

Objectifs :

A l'issue de cette session, les professionnels sauront identifier les domaines du Projet Personnalisé d'Interventions. Le Plan de PPI, fourni par le formateur, servira d'outil de pilotage de l'action psycho-éducative en vue, d'une part, de répondre aux RBP HAS-ANESM et d'autre part, d'analyser leurs pratiques professionnelles. Ils sauront également distinguer protocole d'accompagnement et d'apprentissages à l'aide des évaluations filmées proposées par le formateur afin de stimuler la réflexion sur la pratique de l'élaboration du PPI. Cette session complète les sessions F6 et F7.

Programme :

Jour 1 : 7 heures

Présentation générale - Projet Personnalisé d'Interventions
Les recommandations HAS-ANESM : définition et bases
Le PPI - L'évaluation à la base de toutes interventions
Le partenariat avec les familles
Les types d'évaluations. Définition des évaluations formelles et informelles
L'intervention : approche développementale et comportementale
Rappels théoriques : particularités cognitives des personnes avec autisme et leurs conséquences sur l'accompagnement, évaluation et pertinence selon l'âge réel.

Jour 2 : 7 heures

Les chapitres du PAP - les comprendre, les évaluer et les intégrer au quotidien
Le domaine de la Communication : évaluations formelles & informelles
Illustrations concrètes
Choix des objectifs éducatifs : à court, moyen et long terme
Les systèmes de communication augmentatifs et adaptatifs
Le domaine affectif et social : évaluations formelles et informelles
Illustration concrète : Exemple d'un protocole psycho-éducatif
L'Autonomie (personnelle - domestique - sociale) :

évaluations formelles et informelles

Les aides concrètes dans le quotidien

La gestion des temps libres et des loisirs : évaluer et proposer des loisirs adaptés, évaluer les centres d'intérêts

Jour 3 – 7 heures

La santé : importance du suivi IDE pour les aspects somatiques et leur implication dans la régulation des troubles du comportement.

Les particularités du traitement de l'information sensorielles : Hypo & l'hypersensibilité - fluctuation hyper - hypo.

Evaluations formelles et informelles dans ce domaine

Les adaptations quotidiennes aux spécificités sensorielles dans l'autisme.

Evaluations informelles dans le bien-être du quotidien (alimentation, sommeil, perception de la douleur, etc.).

La vie affective et sexuelle : évaluer les besoins et y répondre de façon adaptée aux spécificités de l'autisme dans le respect de la législation en vigueur.

Synthèse des domaines du PPI : Importance de la cohérence de l'équipe pluridisciplinaire au cœur de la mise en place d'un PPI.

La généralisation des apprentissages dans le quotidien/Le partenariat avec la famille

Bilan de la formation.

Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours

Lieu : PARIS

Dates : 13, 14 et 15 mars 2019

17, 18 et 19 juin 2019*

25, 26 et 27 novembre 2019

Animateur : Isabelle DUFRENOY* | Romain TATON, Psychologues

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 410 euros

Profession libérale : 310 euros


AVS : 220 euros

Etudiant : 80 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 3 072 euros (hors frais du formateur)

Compétences
acquises par le
stagiaire à l'issue
de la session :

21 heures

 Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

 Communication

 Stratégies d'enseignements

 Evaluations formelles et informelles